

QUELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DANS LE CADRE EUROPÉEN ?

Intégration économique : Développement des interdépendances entre des pays, par le développement des échanges et la mise en œuvre de politiques communes ou harmonisées.

Zone de libre-échange : libre circulation des biens et des services.

Union douanière : tarif extérieur commun

Marché unique : Espace de libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes au sein de l'Union européenne

Union monétaire : adoption d'une monnaie unique (ou de taux de change fixes)

Union économique et monétaire (UEM) : regroupement de pays adoptant une monnaie unique et organisant un espace économique intégré, qui devient un marché intérieur ou marché unique. (**Zone euro**)

Zone euro : Ensemble constitué par l'ensemble des pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie nationale (19 pays sur 27 en 2021).

Politique européenne de la concurrence : Ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour préserver ou accentuer la concurrence sur les marchés. Dans l'Union européenne, la Commission européenne, assistée des autorités nationales dans chaque pays, régule ainsi les ententes, les abus de position dominante, les fusions, et les aides d'État aux entreprises.

Abus de position dominante : une entreprise utilise son pouvoir de marché pour imposer des conditions déloyales aux consommateurs ou aux concurrents

Barrières de marché : obstacle qui rend difficile ou impossible à une nouvelle entreprise de s'installer sur un marché

Ententes : concertation entre plusieurs agents économiques pour ajuster leurs comportements au lieu de concevoir leur stratégie de façon indépendante (**Cartel** : entreprises qui ont passé des ententes).

Politique conjoncturelle : ensemble des décisions des politiques budgétaires et monétaires prises par les pouvoirs publics afin d'agir sur la conjoncture économique

Politique monétaire : politique économique qui consiste à utiliser les instruments monétaires (taux d'intérêt, quantité de monnaie en circulation...) pour influencer sur la conjoncture économique, c'est-à-dire l'activité économique (emploi, croissance, inflation...) à court terme.

BCE : Banque Centrale européenne. Institution ayant le monopole de l'émission de « monnaie banque centrale » (sous forme fiduciaire - billets en circulation – scripturale - sommes prêtées aux banques commerciales sur leur compte à la banque centrale), et qui est chargée de la politique monétaire (dans la zone euro).

Politique budgétaire : politique économique qui consiste à utiliser les instruments du budget public (recettes et dépenses publiques, déficits et dettes publics) pour influencer sur la conjoncture économique, c'est-à-dire l'activité économique (emploi, croissance, inflation...) à court terme

PSC : Pacte de stabilité et de croissance contraignant les politiques budgétaires des membres de la zone euro.

Choc asymétrique : perturbation qui affecte l'offre ou la demande dans un secteur d'activité spécifique, ou dans un seul pays d'une zone monétaire (≠ choc symétrique).

Effet d'éviction : la hausse des dépenses publiques se fait au détriment des ménages et des entreprises

Effet multiplicateur : relation mesurée par un coefficient multiplicateur entre les variations des dépenses d'investissements et la variation du PIB.

Inflation : Augmentation générale et durable des prix

Désinflation : Ralentissement de la hausse des prix

Déflation : Baisse générale et durable des prix